



MASTER

Mention : Sciences Du Langage

Parcours : LADL

Livret des études

MASTER

Mention : Sciences du Langage

**Parcours : Linguistique Avancée et Description des
Langues (LADL)**

Année Universitaire 2024-2025

----- *Document à lire attentivement et à conserver* -----

I - Présentation de la Faculté de Lettres et Langues

II - Présentation générale des études

A- Le déroulement de l'année universitaire

L'inscription administrative et l'inscription pédagogique
Les examens

B- Le système LMD

Les diplômes
Le schéma type d'un diplôme

III – Le Master de Linguistique Avancée et Description des Langues

A- Présentation générale

Renseignements pratiques
Organisation des études
Débouchés

B- Présentation du Parcours de « Linguistique Avancée et Description des Langues »

Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et des règles de passage

Présentation du Master 1ère année (M1)

Maquette du M1 Semestre 7
Modalités de contrôle de connaissances du M1 Semestre 7
Descriptif des enseignements du M1 Semestre 7
Maquette du M1 Semestre 8
Descriptif des enseignements du M1 Semestre 8
Modalités de contrôle des connaissances du M1 Semestre 8

Présentation du Master 2ème année (M2)

Maquette du M2 Semestre 9
Modalités de contrôle de connaissances du M2 Semestre 9
Descriptif des enseignements du M2 Semestre 9
Maquette du M2 Semestre 10
Descriptif des enseignements du M2 Semestre 10
Modalités de contrôle des connaissances du M2 Semestre 10

IV – Calendrier universitaire (fin de livret)

Pr sentation de la facult  de lettres et langues

L'UFR est administr e par un conseil  lu compos  de 40 membres.

Elle est dirig e par un directeur assist  d'un responsable administratif.

Elle est compos e de 8 d partements : Allemand, Anglais, Droit-Langues, Espagnol-Portugais, Italien, Langues Etrang res Appliqu es (LEA), Sciences du Langage et Sociolinguistique et Didactique des Langues.

Une fili re lettres comprenant 5 d partements (fran ais, latin, grec, litt rature compar e, arts du spectacle).

Quelques chiffres

A l'Universit  : environ 26010  tudiants inscrits en 2023-2024 dont 2939   la Facult  de lettres et langues, 150 enseignants chercheurs, 25 personnels de Biblioth que, ing nieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de l'UFR

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur : BIDEAU Alain

Responsable administratif : MARTIN Hubert

Secr tariat de l'UFR : RIEUL C line, Bureau 144 t l : 02.47.36.64.82

Le service de scolarit 

Le service de scolarit  g re votre dossier administratif : de l'inscription administrative   la remise du dipl me. C'est  galement aupr s de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Responsable de la scolarit  : GAUTIER Graziella

Bureau 138 t l : 02.47.36.68.35 Courriel : scolarite.lettres@univ-tours.fr

BOUVET Lydia, 02 47 36 66 06

CHOISY Laurence, 02 47 36 65 67

COUTARD Ketty, 02 47 36 66 05

Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h   11h30 et de 13h30   16h30

Ferm  le vendredi apr s-midi et le samedi

Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.

Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Liste et coordonnées des différents départements et des responsables de filières

Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
Allemand	Bureau 48	severine.carvalho@univ-tours.fr
Anglais	Bureau 48	gaelle.arandelle@univ-tours.fr
		manuelle.bataille@univ-tours.fr
Droit-Langues	Bureau 58	camille.pollonihautemaniere@univ-tours.fr
		@univ-tours.fr
Espagnol – Portugais	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Italien	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)	Bureau 25	aurelie.hannoun@univ-tours.fr
		stephanie.desoeuvres@univ-tours.fr
Lettres	Bureau 106 (1er étage)	christine.climent@univ-tours.fr
Sciences du langage (AALF)	Bureau 23	stephanie.fuseau@univ-tours.fr
Sciences du langage (LADL)	Bureau 7 bis	elodie.perez@univ-tours.fr
Sociolinguistique et Didactique des Langues	Bureau 23	cindy.carlos@univ-tours.fr
Modules libres		
Allemand	Bureau 48	severine.carvalho@univ-tours.fr
Arts du Spectacle	Bureau 106 (1er étage)	cyrille.malapert@univ-tours.fr
Cultures Méditerranéennes	Bureau 48	severine.carvalho@univ-tours.fr
Espagnol/Italien	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Grands textes	Bureau 48	gaelle.arandelle@univ-tours.fr
Langues et Education et F.L.E. (Français Langue Etrangère)	Bureau 7 bis	elodie.perez@univ-tours.fr
P.R.I. (Politique et relations Internationales)	Bureau 58	camille.pollonihautemaniere@univ-tours.fr
		marielle.avice@univ-tours.fr
	Bureau 5 de l'extension	(pour les étudiants d'échange)
	Bureau 205 - 2eme étage	sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
		(Référente Administrative Handicap)

II – PRESENTATION GENERALE DES ETUDES

A – LE DÉROULEMENT DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

□ **L'inscription administrative et pédagogique**

Après votre inscription administrative à l'Université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT et à chaque semestre**, vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP).

Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires; il vous appartient donc d'être attentif au calendrier universitaire mis à leur disposition sur l'Environnement Numérique de Travail (ENT).

Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant le 23 septembre ne sera pas autorisé à se présenter aux examens.

L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) - Onglet SCOLARITE ou auprès de votre secrétariat pédagogique.

Les examens

Les évaluations se font par un ou des **contrôles continus** tout au long de l'année qui peut être associé à un **examen terminal** à la fin de chaque semestre.

La présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire.

Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un **certificat médical à votre service de scolarité dans un délai de 8 jours.**

L'absence non justifiée aux séances de TD et de TP a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes et ne permet plus la validation du semestre et de l'année.

Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois perçus.

Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, toute absence expose les étudiants boursiers à la suspension du versement de leur bourse et au remboursement des sommes perçues.

□ **Régime particulier**

Certaines catégories d'étudiants (*les salariés, étudiants en situation de handicap, chargés de famille, ...*) peuvent demander à être dispensées du contrôle continu.

En fonction de leur statut, (*les salariés, étudiants en situation de handicap, chargés de famille, ...*) certains étudiants peuvent demander à être dispensés du premier contrôle continu.

Le R.S.E permet de bénéficier **d'aménagements d'études (emploi du temps, dispense d'assiduité en TD, aménagement d'examens).**

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande **avant le 30 septembre 2024** (pour le premier semestre). Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Études.

B – LE SYSTEME LMD

Les dipl mes

■ **La Licence** : pr par e en 3 ans apr s le bac, elle est structur e en 6 semestres et correspond   180 cr dits europ ens valid s.

Les dipl mes de Licence sont r partis dans des **domaines** de formation et d coup s en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : pr par  en 2 ans apr s la Licence, il est structur  en 4 semestres et correspond   300 cr dits europ ens valid s (180 de Licence + 120 de Master 1^{ re} et 2^{ me} ann es).

■ **Le Doctorat** : pr par  en 3 ans apr s le Master. Il est d livr  apr s la soutenance d'une th se.

III- Le Master Linguistique Avanc e et Description des Langues

A. PR SENTATION G N RALE

La Mention de ce Master s'intitule : **Sciences du langage**, tandis que le Parcours pr cis s'intitule : **Linguistique Avanc e et Description des Langues – LADL** (Tours).

La linguistique est l' tude scientifique du langage appr hend e   travers la diversit  des langues naturelles. **La sp cificit  de ce Master est d'offrir aux  tudiants une formation de tr s haut niveau en linguistique g n rale**, les  tudiants pouvant par ailleurs (pour certains cours   choix) se sp cialiser en linguistique fran aise ou anglaise.

Le Master a vocation   accueillir des  tudiants issus des Licences de Sciences du langage, de Langues et de Lettres et   les former aux m tiers de la linguistique g n rale. Il a pour objectif de consolider la connaissance des fondamentaux indispensables et d'amener les  tudiants   un niveau d'excellence nationale et internationale au terme de la deuxi me ann e de Master. Il a  galement pour vocation de permettre   l' tudiant de structurer son projet professionnel et/ou leurs th matiques de recherche.

A1. Renseignements pratiques

Co-responsables de la Mention :

Mme Fabienne TOUPIN (bureau 44, fabienne.toupin@univ-tours.fr)

M. Philippe PREVOST (bureau 24, philippe.prevost@univ-tours.fr)

Co-responsables du Parcours :

M. Sylvester OSU (bureau 27, sylvester.osu@univ-tours.fr)

Mme Fabienne TOUPIN (bureau 44, fabienne.toupin@univ-tours.fr)

Le secr tariat p dagogique du Parcours est assur  par : **Mme Elodie Perez**

Courriel : elodie.perez@univ-tours.fr 02.47.36.66.82 (bureau 07 bis)

Ouverture au public : mardi, mercredi, jeudi : 8h-12h30 / 13h30-16h30.

Le Master dispose d'un **site internet** o  figure l'essentiel des informations pr sent es dans cette section :

<http://www.masterlinguistiquetours.com/>

Biblioth que universitaire (section Lettres, Langues, Arts et Sciences humaines) : 02.47.36.65.04

<http://www.univ-tours.fr/l-universite/bibliotheque-universitaire-lettres-langues-arts-sciences-humaines>

Le classement par la cote Dewey fait que les ressources bibliographiques dont les  tudiants du Master ont besoin pour leurs travaux (s minaires, m moire) peuvent se trouver r parties physiquement sur diff rents niveaux de la biblioth que : consulter le catalogue  lectronique de la biblioth que.

A2. Organisation des  tudes

Le Master est un dipl me cons cutif   une Licence (en Sciences du langage, Langues ou Lettres), et sa pr paration exige un minimum de 2 ann es d' tudes.

Ce Master s'organise autour de **4 semestres autonomes**. La premi re ann e (**M1**) comporte 4 UE   chaque semestre (correspondant   8 s minaires   chaque semestre) ; la deuxi me ann e (**M2**) comporte 4 UE au premier semestre (correspondant   10 s minaires), et 1 UE au second, correspondant   un travail de recherche personnel (M moire de recherche).

L'inscription en M1 "Linguistique Avanc e et Description des Langues" se fait sur avis de la Commission p dagogique, qui examine en particulier si la formation ant rieure des candidat(e)s comporte des enseignements de Linguistique en nombre suffisant.

Peuvent s'inscrire de plein droit en M2 "Linguistique Avanc e et Description des Langues" les  tudiants ayant r ussi l'ann e de M1, du m me parcours,   l'Universit  de Tours. Dans les autres cas, l'inscription se fait sur avis de la Commission p dagogique, qui examine en particulier si la formation ant rieure des candidat(e)s comporte des enseignements de linguistique en nombre suffisant.

Pour l'acc s au M2 comme au M1, les  tudiants non titulaires d'un dipl me fran ais devront en outre faire la preuve de connaissances solides en fran ais, oral comme  crit (entretien, tests organis s par le Centre Universitaire pour l'Enseignement du Fran ais aux  trangers -CUEFEE- ou les CEF).

Apr s l'acceptation de leur dossier et leur inscription administrative (au service de Scolarit  de l'UFR), les  tudiants doivent obligatoirement effectuer une **inscription p dagogique** aupr s du secr tariat p dagogique du Master :

Chaque  tudiant devra remplir un formulaire pr cisant ses choix de s minaires (UE4) et le remettre au plus tard le **25 septembre, au bureau TA 07bis**. Cette formalit  lui attribuera une place dans les s minaires choisis.

Toute information incorrecte ou incompl te peut avoir pour cons quence l'impossibilit  de participer aux contr les et examens et de ce fait, d'obtenir le dipl me de Master.

Les responsables du Master se tiennent   la disposition des  tudiants pour les accompagner dans le choix de leurs s minaires.

  l'issue du Master, **le doctorat** est ouvert aux  tudiants souhaitant poursuivre dans l'une des sp cialit s repr sent es par les membres de l' quipe p dagogique, ou par les enseignants-chercheurs du Laboratoire Lig rien de Linguistique d'Orl ans. L'acc s au doctorat est conditionn  par la qualit  du Master obtenu, la qualit  du projet de recherche propos  et l'accord de l'un des enseignants mentionn s.

A3. D bouch s

L' ventail des m tiers et professions possibles est tel que la qualification propos e vise   doter les  tudiants d'un ensemble de savoirs/savoir-faire fondamentaux valorisables dans des domaines tr s vari s ainsi que de savoirs/savoir-faire plus sp cialis s,   m me de garantir une bonne insertion des  tudiants qui disposeront comp tences attendues dans chacun des domaines professionnels concern s.

Un Master recherche conduit naturellement aux **m tiers de la recherche**, aussi bien   l'Universit  que dans les organismes de recherche. Mais les d bouch s professionnels sont vari s et concernent,   titre indicatif, des secteurs d'activit  comme : **les industries de la langue** (ex. traitement du signal sonore, synth se de la parole, extraction d'informations), **l'enseignement** (sous r serve de r ussite aux concours sp cifiques), la **haute administration** (sous r serve de r ussite aux concours sp cifiques), la **conception de dictionnaires** (m tier de

lexicographe) ou encore **la communication et l'expertise en matière de langage auprès d'entreprises ou d'établissements publics.**

Ainsi, un étudiant issu de ce Master peut aussi bien devenir ingénieur chez France Télécom qu'enseignant, aussi bien chargé d'études dans une entreprise de conseil en communication que chercheur en typologie des langues, etc.

B. PRÉSENTATION DU PARCOURS LINGUISTIQUE AVANCÉE ET DESCRIPTION DES LANGUES

Le Master est adossé à l'**équipe de recherche LLL (Laboratoire Ligérien de Linguistique, UMR 7270)**. Cette unité mixte de recherche associe les Universités de Tours et d'Orléans, le CNRS et la Bibliothèque Nationale de France, soit plus de 40 enseignants-chercheurs et chercheurs permanents. Le LLL est notamment reconnu pour sa spécialisation dans l'analyse de l'oral et les corpus oraux. Voir le site de l'équipe : <http://www.lll.cnrs.fr/>

Le Master bénéficie également de la participation d'enseignants-chercheurs du Laboratoire d'informatique de Tours.

Membres de l'équipe pédagogique du Parcours "Linguistique Avancée et Description des Langues"				
Université de Tours				
Nom Prénom	Qualité	Établissement de rattachement ou entreprise	Equipe de rattachement	Section CNU
Adeline CHAN	MCF	Université de Tours	LLL	7 et 15
Sylvain GATELAIS	MCF	Université de Tours	LLL	11
Marjolaine MARTIN	MCF	Université de Tours	LLL	11
Sylvester OSU	PR	Université de Tours	LLL	7 et 15
Philippe PLANCHON	MCF	Université de Tours	LLL	7
Joëlle POPINEAU	MCF	Université de Tours	LLL	7, 11 et 12
Valérie ROCHAIX	ATER docteur	Université de Tours	LLL	7
Sandrine FERRE	PR	Université de Tours	Inserm iBraiN	7
Fabienne TOUPIN	PR	Université de Tours	LLL	11
Sophie RICHARD	MCF	Université de Tours	LLL	11
LLL : Laboratoire Ligérien de Linguistique (UMR 7270) Sections : 7 : Sciences du langage – 11 : Anglais – 12 : Allemand – 15 : Autres langues				

Les axes de recherche du LLL-Tours sont au nombre de 2 : "Variation : énonciation, typologie, diachronie Données Orales (VETD)", "Morphophonologie". Les étudiants de M2 participent aux réunions mensuelles de l'axe ou des axes dans le(s)quel(s) ils inscrivent leurs travaux.

B1. Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et règles de passage de l'Université de Tours applicables aux étudiants de Master

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

[Arrêté du 9 avril 1997](#) relatif au diplôme d'études universitaires générales, licence et maîtrise ;

[Arrêté du 25 avril 2002](#) relatif au diplôme national de master ;

[Arrêté du 4 février 2014](#) fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master ;

[Décret n°2016-672 du 25 mai 2016](#) relatif au diplôme national de master ;

[Loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016](#) portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système LMD ;

[Décret du 27 janvier 2017](#) portant création de la poursuite en master ;

Décision de la CFVU du 27 juin 2019 et CA du 08 juillet 2019 ;

[Arrêté du 30 juillet 2018](#) modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

[Arrêté du 30 juillet 2018](#) modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Art. 1 - Conditions d'accès

La loi du 27 janvier 2017 rappelle que le master est un diplôme composé de quatre semestres, il repose sur un processus de recrutement à l'entrée dans le cursus.

Conformément à la loi [no 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat](#), les établissements d'enseignement supérieur peuvent désormais fixer des capacités d'accueil pour l'accès à la première année du deuxième cycle. Les mentions Droit et Psychologie ne sont pas concernées et appliquent par dérogation une sélection en master 2ème année, l'accès en master 1ère année reste alors de droit pour tout étudiant titulaire de la licence ou d'un diplôme équivalent conférant 180 ECTS et dans la même mention et dans le même domaine.

Les établissements autorisés par l'État à délivrer le diplôme national de master doivent organiser un processus de recrutement conformément aux dispositions de l'article L. 612-6.

L'admission est alors subordonnée à l'examen du dossier du candidat et éventuellement à une audition. L'examen du dossier repose sur des critères d'appréciation des résultats académiques, de l'expérience professionnelle, et du diplôme de premier cycle obtenu.

La désignation des membres composant la commission de sélection doit faire l'objet d'une décision officielle par arrêté de nomination, signée du Directeur de la composante par délégation du président de l'université, comprenant la liste exhaustive de ladite commission.

Les membres sont issus de l'équipe pédagogique. La composition minimale est de trois membres dont au moins deux enseignants – chercheurs ou enseignants intervenants dans ladite formation. Le responsable de la mention préside la commission finale.

La composition de la commission est publique (art. L. 613-1 du Code de l'éducation). La liste signée par le président de la commission doit faire l'objet d'une publication sur le site internet de l'université à la rubrique concernant la sélection et d'un affichage dans les locaux de la formation concernée.

Les refus d'admission sont notifiés et motivés obligatoirement. En master 1, les motifs pour lesquels l'admission est refusée sont communiqués aux candidats qui en font la demande dans le mois qui suit la notification de ce refus. En master 2ème année, les motifs sont systématiquement communiqués.

Les délais et voie de recours doivent également figurer sur le courrier de refus.

Le Président de la commission est le responsable de la mention et préside la commission finale. Il comprend obligatoirement un responsable de chaque parcours. Chaque responsable de parcours organise des comités de sélection de dossiers.

Art. 2 - Conditions d'inscription

Un étudiant de licence n'est pas autorisé à s'inscrire en Master 1ère année s'il n'a pas obtenu les 180 crédits nécessaires à l'obtention de sa licence.

Conformément au décret n°2016-672 du mai 2016 relatif au diplôme national de master, l'inscription d'un étudiant en deuxième année de master est subordonnée à la vérification que les unités d'enseignement déjà acquises en première année lui permettent de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du master. Cette vérification s'applique notamment aux étudiants qui, dans le même établissement, souhaitent s'inscrire en deuxième année d'une mention de master différente de la mention dans laquelle ils ont validé leur première année ainsi qu'aux étudiants qui changent d'établissement entre la première et la seconde année de master.

L'étudiant ayant obtenu 60 crédits ECTS en première année de master peut poursuivre de droit en seconde année de master dans la même mention et le cas échéant dans le même parcours.

Art. 3 - Organisation des enseignements

Le diplôme de master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà du grade de licence répartis sur deux années universitaires à raison de 30 crédits par semestre.

Un régime spécial d'études (RSE) comprenant notamment des aménagements pour le contrôle des connaissances est fixé, par diplôme, pour certaines catégories d'étudiants, notamment les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou ayant des mandats électifs nationaux ou locaux, les étudiants inscrits en double cursus uniquement à l'université de Tours, les étudiants chargés de famille, les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les étudiants engagés dans une formation artistique de haut niveau.

Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un développement figurant en annexe.

Un tableau détaillant les modalités de contrôle de connaissances, y compris celles relevant du régime spécial, (type d'épreuves, coefficients pour chaque élément pédagogique et chaque unité d'enseignement), est complété et joint au tableau des enseignements.

Art. 4 - Modalités de contrôle des connaissances (art. L. 613-1 du code de l'éducation)

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées dans chaque diplôme [au plus tard à la fin du premier mois de l'année universitaire](#) et ne peuvent être modifiées en cours d'année. [Elles comportent obligatoirement le nombre d'épreuves, leur nature, leur coefficient et leur durée.](#) Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la seconde session.

[Dispositions exceptionnelles](#)

En cas de circonstances exceptionnelles, les modalités de contrôle de connaissances et de compétences pourront être adaptées au cas par cas et remplacées par d'autres modalités d'examens dont la nature sera à établir.

Art. 5 - Compensation – Capitalisation - Report de notes – Validation

- 1/ Il y a compensation entre les éléments pédagogiques (EP) d'une unité d'enseignement ;
- 2/ Les éléments pédagogiques auxquels l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés. L'acquisition de l'élément pédagogique emporte l'acquisition des crédits européens correspondants ;
- 3/ Il y a compensation entre les unités d'enseignement (UE) d'un même semestre ;
- 4/ Les unités d'enseignement auxquelles l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisées. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants (30 crédits par semestre) ;
- 5/ Si la moyenne de l'ensemble de ces unités est inférieure à 10/20, l'étudiant doit repasser tous les EC inférieurs à 10/20 dans les UE dont la note est inférieure à 10/20 ;
- 6/ La compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients.

Cependant, pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre se fera à condition que l'étudiant ait obtenu :
 - une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel ;
 - une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- 7/ Il n'y a aucune compensation entre les semestres ;
- 8/ Toute absence injustifiée à une de ces épreuves entraîne la défaillance à l'UE correspondante et au semestre correspondant. La défaillance empêche le calcul du résultat à l'épreuve, puis à l'UE, au semestre et donc à l'année.

Art. 6 - Organisation des sessions d'examens

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées par semestre d'enseignement.

Les mémoires, rapports de stage et projet tuteuré se déroulent en session unique.

Cette organisation doit respecter le texte de référence sur le bornage de l'année universitaire conformément à la loi Protection Universelle Maladie (P.U.M.A.) du 1er janvier 2016.

Art. 7 - Jury (art. L613-1 du code de l'éducation)

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres (en appliquant le cas échéant les règles de compensation (cf. paragraphe concerné).

La composition du jury est affichée sur le lieu des épreuves des examens impérativement avant le début des épreuves.

Le redoublement en master n'est pas de droit, il est accordé par décision du jury.

Art. 8 - Délivrance du diplôme

Le diplôme de master est délivré à l'issue des quatre semestres après délibération du jury, attribuant 120 crédits, sous réserve d'avoir validé l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère.

Le diplôme intermédiaire de maîtrise est délivré, sur demande de l'étudiant, sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 et à condition que l'étudiant ait validé chacun des deux semestres, conférant 60 crédits ECTS.

Art. 9 – Mention

Une mention de réussite est attribuée sur chacun des quatre semestres de Master.

Une mention de réussite est attribuée à l'issue du master 1ère année sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 si l'étudiant quitte l'université ; chaque semestre sera affecté d'un coefficient 1.

La mention de réussite à l'issue du Master 2ème année devra être calculée sur la base de la moyenne des quatre semestres de master ; chaque semestre sera affecté d'un coefficient 1.

Les seuils de mention sont les suivants :

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Art. 10 - Publication des résultats – Communication des copies

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant concerné.

Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonymé portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom.

Les résultats sont publiés sur l'environnement numérique de travail.

Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le jury.

Les étudiants ont droit sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien individuel.

AVERTISSEMENT

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que **le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.**

Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur

1° L'avertissement ;

2° Le blâme ;

3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;

4° L'exclusion définitive de l'établissement ;

5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;

6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

B2. Présentation du Master 1^{ère} Année (M1)

B2.1. Maquette de Master 1^{ère} Année Semestre 7

MASTER 1^{ère} année - Semestre 7				
Unité d'Enseignement	Eléments pédagogiques	Volume horaire	Coeff.	ECTS
UE 1 - Enseignements fondamentaux		20h	2	4
A.Chan	Théorie du langage et concepts linguistiques (1)	20h	2	4
UE 2 - Enseignements transversaux		32h	3	6
S. Osu	Epistémologie des sciences humaines (<i>mutualisé avec Orléans</i>)	20h	2	4
S. Ferré	Élaboration du projet professionnel ou de recherche (<i>mutualisé avec AALF</i>)	12h	1	2
UE 3 - Changement, constructions émergentes		40h	4	8
S. Richard	Variationist Sociolinguistics (<i>séminaire en anglais</i>)	20h	2	4
P. Planchon/S. Gatelais	Origines des langues et du langage	20h	2	4
UE 4 - Séminaires au choix 3 séminaires à choisir dans la liste ci-dessous :		60h	6	12
V.Rochaix/ J. Popineau	Introduction à l'analyse contrastive	20h	1	4
S. Osu	Linguistique française	20h	1	4
O. Kharlamenko	Linguistique anglaise : l'évolution de l'anglais (1)	20h	1	4
	Cours pris dans l'offre d'Orléans (visioconférence)	20h	1	4
Total Semestre 7		152h	8	30

B2.2. Modalités de Contrôle des Connaissances du Master 1^{ère} Année Semestre 7

Unité d'Enseignement	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type de contrôle	Type d'épreuve	durée	Type de contrôle	Type d'épreuve	durée	Type d'épreuve	durée	Type d'épreuve	durée
Semestre 7	30										
Théorie du langage et concepts linguistiques (1)	4	CC			ET	E	2h	E	2h	E	2h
Epistémologie des sciences humaines	4	CC			ET	E	2h	E	2h	E	2h
Élaboration du projet professionnel ou de recherche	2		QP			QP		QP		QP	
Variationist Sociolinguistics	4	CC			ET	E	2h	E	2h	E	2h
Origine des langues et du langage	4	CC			ET	E	2h	E	2h	E	2h
Introduction à l'analyse contrastive	4	CC			ET	E	2h	O	2h	E	2h
Linguistique française	4	CC		1	ET	E	2h	E	2h	E	2h
Linguistique anglaise : l'évolution de l'anglais (1)	4	CC		1	ET	E	2h	E	2h	E	2h
(Orléans) application des MCC définies sur maquette des parcours orléanais	4										

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal

Type d'épreuve : E : Ecrit – O : Oral,

B2.3. Descriptif des enseignements de Master 1^{ère} Année Semestre 7

UE 1 – Enseignements fondamentaux

Théorie du langage et concepts linguistiques (1)

Descriptif :

Ce séminaire vise à montrer comment sont appréhendées scientifiquement les langues dans leur diversité. Il se divise en trois parties. La première présente la langue comme un "système où tout se tient" (Saussure). Les principaux concepts dégagés par la linguistique structurale sont introduits et définis. Dans une deuxième partie, on s'intéresse aux approches multiples justifiant l'expression de "sciences" du langage, comme un dépassement d'une approche unitaire plus classique qu'est la linguistique générale. Les différentes écoles (linguistique fonctionnelle, générative, etc.) ont produit des modèles plus ou moins convaincants et complémentaires. Les approches multiples permettent non seulement une description au plus près du réel (sociolinguistique, psycholinguistique, etc.), mais aussi une exploitation pratique par l'ingénierie du langage (linguistique et informatique, etc.). Enfin, c'est le déploiement du phénomène linguistique en une multiplicité de langues et dialectes que nous explorerons dans la troisième partie consacrée à la typologie des langues. On s'intéressera particulièrement aux solutions apportées par les langues aux problématiques universelles d'expression, solutions adaptées à leur propre système. L'étude de quelques-unes de ces problématiques nous permettra d'appréhender certains critères classificatoires de la typologie des langues.

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : examen terminal

Bibliographie : Ouvrages de linguistique générale

UE 2 – Enseignements transversaux

Epistémologie des sciences humaines (mutualisé avec Orléans)

Descriptif :

Qu'est-ce qui justifie l'appellation « sciences du langage » ? Cette question en apparence banale a pour objectif de susciter une véritable réflexion autour de la recherche et les obstacles rencontrés en sciences du langage, en particulier, et en sciences humaines et sociales en général. Il s'agit tout particulièrement, d'amener les étudiants à évaluer de façon critique l'objet d'étude, les principes, les méthodes, les hypothèses et les résultats de notre discipline. On abordera, entre autres, quels critères permettent de considérer une discipline comme scientifique et est-ce que les sciences du langage correspondent à ces critères ; les différentes classifications des disciplines proposées par différents auteurs (par ex. qu'est-ce qui justifie le qualificatif 'sciences molles' pour désigner les disciplines humaines et sociales et 'sciences dures' pour les disciplines de la nature pourtant empiriques ?) ; le statut de la linguistique en tant que science pilote en sciences humaines et sociales. On s'appuiera sur les travaux de Bachelard, Derrida, Dilthey, Habermas, Morin, Piaget, Popper...

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : Contrôle continu

Bibliographie sélective :

Aristote. (1964). *Organon : catégories, de l'interprétation*. Traduction de J. Tricot. Paris, Vrin

Bachelard, G. (1938 réimp.2004). *La formation de l'esprit scientifique*. Paris, Vrin.

Bachelard, G. (1971). *Épistémologie*. Paris, PUF. (Textes choisis par Dominique Lecourt).

Bourdieu, P., Chamboredon, J.C., Passeron, J.C. (1968 réimpr. 2005). *Le métier de sociologue*. Berlin, New York, Mouton de Gruyter.

Derrida, Jacques. (1967). *De la grammatologie*. Paris, Minuit.

Habermas, J. (1999). *Vérité et justification*. Trad de Rainer Rochlitz. Paris, Gallimard.

Hempel, Carl. (2002). *Éléments d'épistémologie*. Paris, Armand Colin.

Huemer, M. (éd.). (2002). *Epistemology: contemporary readings*. London, New York, Routledge.

Kant, Emmanuel. (2006). *Critique de la raison pure*. Trad par Alain Renaut. Paris, GF-Flammarion. Morin,

Edgar. (2008). *La méthode*. Paris, Seuil.

Piaget, J. (1970). *Épistémologie des sciences de l'homme*. Paris, Gallimard.

Popper, Karl. (1968). La logique de la d couverte scientifique. Trad de Nicole Thyssen-Rutten & Philippe Devaux. Paris Payot.

Ramond, C. ( d.). (2005). Derrida : la d construc tion. Paris, Presses Universitaires de France. Virieux-Reymond, A. (1972). Introduction   l' pist mologie. Paris, Presses Universitaires de France

 laboration du projet professionnel ou de recherche (mutualis  avec AALF)

Descriptif :

Ce cours pr sentera les diff rentes  tapes du parcours de formation vers les m tiers de la recherche en abordant les modalit s de choix du sujet, des encadrants. Les questions du financement de th se et du post-doctorat seront  galement trait es. Les  tudiants seront amen s   comprendre les int r ts et formes des r seaux professionnels de la recherche et de l'entreprise, ainsi que leurs modalit s de diffusion. Enfin, seront trait es les diff rents d bouch s et m tiers de la recherche. Tout au long du cours, les  tudiants seront amen s   se questionner sur leur projet professionnel et de formation et   en proposer un cheminement.

Volume horaire : 12h

Modalit s de contr le des connaissances : quitus de pr sence

UE 3 – Aspects de la variation : sociolinguistique et histoire des langues

UE 3-1 Language variation, change and constructions

Descriptif :

Course description (in English)

“I have resisted the term sociolinguistics for many years, since it implies that there can be a successful linguistic theory or practice which is not social.” (Labov 1972: 13)

This unit – taught in English – introduces sociolinguistics, the branch of linguistics which studies the relationship between language and society. In particular, it examines the interaction between “variation, social meaning and the evolution and development of the linguistic system itself” (Tagliamonte 2006: 5). The linguistic analysis is grounded on empirical data.

All languages present variation which permeates through all levels of the linguistic structure – phonological, morphological, syntactic, lexical, and even discourse-pragmatic. This variation is not random but patterned – what Weinreich, Labov and Herzog (1968: 100) refer to as ‘orderly heterogeneity’ – and can be explained by both linguistic-internal and linguistic-external (i.e. social) factors.

The unit presents key concepts in sociolinguistics, explores macro- and micro-level approaches to language variation in its social context and introduces quantitative and qualitative methodologies used in the field.

References

Labov, William (1972) *Sociolinguistic patterns*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.

Tagliamonte, Sali (2006) *Analysing Sociolinguistic Variation*. Cambridge: Cambridge University Press.

Weinreich, Uriel, Labov, William & Herzog, Marvin (1968) "Empirical Foundations for a Theory of Language Change." In Lehmann, W. & Malkiel, Y. (eds) *Directions for Historical Linguistics*. Austin: University of Texas Press. 97–195.

Descriptif du cours (en fran ais)

Ce s minaire – enseign  en anglais – offre une introduction   la sociolinguistique, branche de la linguistique qui  tudie le lien entre langue et soci t . Il porte notamment sur l'interaction entre « la variation, le sens social, et l' volution et le d veloppement du syst me linguistique lui-m me » (Tagliamonte 2006 : 5). L'analyse linguistique est fond e sur des donn es empiriques.

Toutes les langues pr sentent des variations qui s'observent   tous les niveaux de la structure linguistique – phonologie, morphologie, syntaxe, lexique, ainsi que discours et pragmatique. Cette variation n'est pas al atoire mais structur e – ce que Weinreich, Labov et Herzog (1968 : 100) appellent « l'h t rog n it  ordonn e » et peut s'expliquer par des facteurs internes au syst me linguistique et des facteurs externes (c'est- -dire sociaux).

Le séminaire présente les concepts clés de la sociolinguistique, explore les approches macro et micro de la variation linguistique dans son contexte social, et s'intéresse aux méthodes quantitatives et qualitatives utilisées dans le domaine.

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : se reporter au tableau inclus dans ce livret ; des précisions seront apportées en cours par l'enseignante.

Bibliographie indicative :

Calvet, Louis-Jean (2017) *La Sociolinguistique*. Collection Que sais-je ? Paris : Presses universitaires de France-Humensis.

Holmes, Janet (2001) *An Introduction to Sociolinguistics*. London: Longman.

Labov, William (2001) *Principles of Linguistic Change: Social Factors* (Vol. 2). Oxford: Blackwell.

Van Herk, Gerard (2012) *What Is Sociolinguistics*. Malden, MA: Wiley-Blackwell.

Origine des langues et du langage

Descriptif :

La question des origines traverse toutes les disciplines, quel que soit l'objet d'étude envisagé (origine de l'homme, origine du monde, origine de la vie...). Toutefois, cette question prend un aspect spécifique en linguistique, dans la mesure où l'opposition entre langues et langage intervient. De fait, l'étude de l'évolution des langues en diachronie a pu conduire un temps à écarter la question même de l'origine du langage. Mais des études récentes tendent à relégitimer cette question, et à la considérer dans une perspective interdisciplinaire, en mobilisant en appui de la linguistique des domaines aussi divers que l'archéologie, la génétique, la psychologie ou la philosophie. Ce séminaire propose donc d'interroger le lien entre l'origine des langues et l'origine du langage, et de considérer les avantages et les inconvénients d'une telle dichotomie. Peut-on penser par les mêmes catégories l'origine des langues et l'origine du langage ? S'agit-il toujours de remonter à une langue plus ancienne, attestée ou reconstruite, ou peut-on envisager l'émergence même de la faculté de langage ? Cette faculté peut-elle être seulement pensée indépendamment des langues ? Au lieu de considérer que l'activité du langage deviendrait alors une notion trop générale ou hasardeuse lorsqu'il est question de son origine, nous montrerons que cette question de l'origine a une vertu heuristique, puisqu'elle contraint à engager un dialogue interdisciplinaire entre différentes approches théoriques sur une même problématique.

Bibliographie

AUROUX, Sylvain (2007), *La question de l'origine des langues*, Paris : PUF, Quadrige.

CAVALLI-SFORZA, Luigi (1996), *Gènes, peuples et langues : Une histoire de la diversité humaine*, Odile Jacob.

DERRIDA, Jacques (1967), *De la grammatologie*, Paris : Ed. de Minuit.

DESCOLA, Philippe (2005), *Par-delà nature et culture*, Paris : Gallimard.

DESSALLES, Jean-Louis (2000), *Aux origines du langage : une histoire naturelle de la parole*, Hermès-Science.

ECO, Umberto (1994), *La recherche de la langue parfaite dans la culture européenne*, Paris : Ed. du Seuil.

FRACCHIOLLA, Béatrice (éd.) (2013), *Les origines du langage et des langues*, Paris : L'Harmattan.

FRANÇOIS, Jacques (2018), *La genèse du langage et des langues*, Auxerre : Éditions Sciences Humaines.

GOLDSMITH, John & LAKS, Bernard (2021), *Aux origines des sciences humaines*, Paris : Gallimard.

LAKS, Bernard & VICTORRI, Bernard (dir.) (2002), *L'origine du langage*, numéro thématique, *Langages* n° 146.

LEROI-GOURHAN, André (1965), *Le Geste et la parole*, Paris : Albin Michel.

MALSON, Lucien (2007), *Les enfants sauvages : mythe et réalité*, Paris : Editions 10-18.

PLATON (trad. L. Méridier, 1992), *Cratyle (Ion - Ménéxène - Euthydème - Cratyle)*, Paris : Gallimard.

ROUSSEAU, Jean-Jacques (édition 1973), *Essai sur l'origine des langues*, Paris : Aubier Montaigne.

RUHLEN, Merritt (1994), *On the Origin of Languages*, Stanford University Press.

VICTORRI, Bernard (2002), Homo narrans : le rôle de la narration dans l'émergence du langage, *Langages*, 146.

UE 4 – Séminaires au choix

Introduction à l'analyse contrastive

Descriptif :

La première partie de ce séminaire (10h) permet de définir cette branche de la linguistique appliquée et de ces trois domaines (description des langues, apprentissage et traduction). L'objectif est de comprendre les similitudes et les différences linguistiques entre le français, l'anglais et l'allemand, deux langues germaniques à des fins d'analyse linguistique, d'apprentissage des langues et de traduction.

Les gloses interlinéaires (d'après *the Leipzig Glossing Rules*) sont expliquées et appliquées à de nombreux exemples, le but étant de faire comprendre aux étudiants la notion de catégorisation, de marqueurs morphosyntaxiques (morphologie : conjugaison, déclinaison, suffixation ; syntaxe : ordre des mots et variations ; sémantique et pragmatique interculturelle, registre de langues) et des phénomènes mis en œuvre dans le transfert.

En outre, des énoncés authentiques collectés dans les langues maternelles des étudiants inscrits dans ce séminaire permettent aux étudiants de s'appropriier les outils et les procédés de transfert afin de les utiliser dans d'autres contextes et avec d'autres langues, dans leur projet de recherche par exemple.

Volume horaire : 10h

Modalités de contrôle des connaissances : contrôle continu (1 écrit et exercices faits en cours)

Bibliographie indicative

Bouillon, Heinz, Allemand. *Grammaire pratique de l'étudiant*. De Boeck, 2020.

Chuquet, Hélène ; Paillard, Michel (1987), *Approche linguistique des problèmes de traduction Anglais français*, Ophrys, France.

Guillemin-Flescher, Jacqueline (1981/1993), *Syntaxe comparée du français et de l'anglais : Problèmes de traduction*, Ophrys, France.

Vinay, Jean-Paul ; Darbelnet, Jean (1958) *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Didier, France et Beauchemin, Canada

Vreck, Françoise (1992), *ABC de la version anglaise*, Longman, France.

La seconde partie du séminaire (10 heures) portera sur la contrastivité mandarin – français. Lorsqu'ils apprennent le français, les sinophones natifs rencontrent principalement des difficultés d'ordre scriptural (avec le passage des caractères à une écriture alphabétique), phonologique (avec des différences d'oppositions pertinentes), morphologique (en raison d'une quasi-absence de variation en mandarin) et syntaxique. Les francophones étudiant le mandarin rencontrent notamment des difficultés d'identification des unités lexicales (segmentation sémantique et non spatiale, et fréquence des cas d'homophonie). Les transferts d'une langue à l'autre sont rares. Après une rapide introduction aux traits généraux du mandarin, nous observerons deux phénomènes susceptibles de provoquer des interférences dans l'apprentissage de l'une ou l'autre langue (du mandarin vers le français et du français vers le mandarin). L'un, l'usage des spécificatifs nominaux, est lexical, sémantique et culturel. Il relève en mandarin de la catégorisation des objets du monde, qui n'a pas lieu d'être réfléchi à ce stade en français. L'autre, le marquage de l'aspect, est syntaxique, et peut entraîner des erreurs de traduction. Aucune connaissance du mandarin n'est pré-requise, nous travaillerons sur des énoncés courts, en ayant recours au *pīnyīn* (système de transcription fondé sur l'alphabet latin).

Volume horaire : 10h

Modalités de contrôle des connaissances : Contrôle continu

Bibliographie :

Darrobers, R., Xiao Planes, X. (1998), *Eléments fondamentaux de la phrase chinoise*, Paris : You-Feng.

Debyser, F. (1970), « La linguistique contrastive et les interférences », *Langue française* n°8 : Apprentissage du français langue étrangère, pp. 31-61.

Xu, D. (1996), *Initiation à la syntaxe chinoise*, Paris : Langues et Mondes-l'Asiathèque.

Linguistique franaise

Descriptif :

Ce s minaire a pour objet l'analyse des structures syntaxico-discursives de l' nonc  franais. On s'interrogera tout particuli rement sur le statut et les sp cificit s de l' nonc  en tant qu'unit  d'observation en linguistique (par rapport   'phrase', l'unit  privil gi e en syntaxe) et tentera de montrer que cette unit  est le produit de l'interaction des unit s inf rieures de la langue franaise qui la composent. Une analyse des faits de langue ins r s dans des  nonc s divers et pris dans des textes oraux et  crits est propos e en s'int ressant   leur emploi en contexte. Ainsi par exemple, l' tude pourra porter sur la diff rence et la similarit  entre l'adverbe « compl tement » et la locution adverbiale « tout   fait », deux unit s souvent consid r es comme synonymes.

Volume horaire : 20h

Modalit s de contr le des connaissances : Contr le continu

Bibliographie :

Pour prolonger la r flexion... Culioli, Antoine. (1990). Formes sch matiques et domaine. In Culioli, A., Pour une linguistique de l' nonciation, 1. Paris, Ophrys. 115-126.

Culioli, Antoine. (2002). Variations sur la linguistique. Entretiens avec Fr d ric Fau. Paris, Klincksieck.

Culioli, Antoine. (1992). La th orie d'Antoine Culioli : ouvertures et incidences. Actes de la table ronde « Op rations de rep rage et domaines notionnels » organis e par le groupe « Invariants langagiers » de l'UA 1028, Universit  de Paris 7, mai-juin 1991. Paris, Ophrys.

Franckel, Jean-Jacques. (1989). Etude de quelques marqueurs aspectuels du franais. Gen ve, Droz.

Franckel, Jean-Jacques, Paillard, Denis. (2007). Grammaire des pr positions. Tome 1. Paris, Ophrys.

Franckel, Jean-Jacques, Lebaud, Daniel. (1990). Les figures du sujet :   propos des verbes de perception, sentiment, connaissance. Paris, Ophrys.

Langue franaise 133. (2002). « Le lexique, entre identit  et variation ».

Linguistique anglaise : l' volution de l'anglais (1)

Descriptif :

Ce s minaire propose un approfondissement des principales th ories du changement linguistique, qu'il soit s mantique, syntaxique, phon tique... Une attention particuli re sera accord e   la th orie de la grammaticalisation.

La r flexion sera appliqu e   la langue anglaise, dont l' volution sera d crite et qui fournira les exemples illustrant les notions th oriques. Le cours s'arr tera plus pr cis ment sur les stades  volutifs appel s "vieil anglais".

Volume horaire : 20h

Modalit s de contr le des connaissances : se reporter au tableau inclus dans ce livret ; des pr cisions seront apport es en cours par l'enseignant, qui demandera un travail de recherche durant le semestre.

Bibliographie : /

B2.4. Maquette du Master 1^{ère} Année Semestre 8

MASTER 1^{ère} année - Semestre 8				
Unité d'Enseignement	Eléments pédagogiques	Volume horaire	Coef.	ECTS
UE 1 - Enseignements fondamentaux		20h	2	4
S.Gatelais/V.Rochaix	Théorie du langage et concepts linguistiques (2)	20h	2	4
UE 2 - Enseignements transversaux		38h	3	5
S.Richard	Langue vivante: anglais pour linguistique	18h	2	2
J.Popineau/V.Rochaix	Outils informatiques d'analyse linguistique (mutualisé avec AALF)	20h	1	4
UE 3 - Approches contrastives		40h	4	8
F. Toupin	Historical Linguistics: principles and methods (Séminaire en anglais)	20h	2	4
S. Osu /P.Planchon	Lexique et énonciation : construction du sens (mutualisé avec Orléans)	20h	2	4
UE 4 - Séminaires au choix 3 séminaires à choisir dans la liste ci-dessous :		60h	6	12
P. Planchon	Linguistique française	20h	2	4
M. Martin	Linguistique anglaise : morphophonologie	20h	2	4
S. Osu	Linguistique africaine	20h	2	4
	Variations Linguistiques (Visioconférence)	20h	2	4
Total Semestre 8		158h		30

B2.5. Modalités de Contrôle des Connaissances de Master 1^{ère} Année Semestre 8

Unité d'Enseignement	E C T S	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type de con trôle	Type d'ép reuve	Du rée	Type de con trôle	Type d'é p r e u v e	Du rée	Type d'é p r e u v e	Du rée	Type d'é p r e u v e	Durée
Semestre 8	30										
Théorie du langage et concepts linguistiques (2)	4	ET		2h	ET	E	2h	E	2h	E	2h
Langue vivante: anglais pour la linguistique	2	CC			ET	E	2h	E	2h	E	2h
Outils informatiques d'analyse linguistique	4	CC			ET	E	2h	E	2h	E	2h
Historical Linguistics: principles and methods	4	CC			ET	E	2h	E	2h	E	2h
Lexique et énonciation : construction du sens	4	ET	E	2h	ET	E	2h	E	2h	E	2h
Linguistique française	4	CC	E		ET	E	2h	E	2h	E	2h
Linguistique anglaise : morphophonologie	4	ET		2h	ET	E	2h	E	2h	E	2h
Linguistique africaine	4	CC			ET	E	2h	E	2h	E	2h
(Orléans) application des MCC définies sur maquette des parcours orléanais	4	CC			ET	E	2h	E	2h	E	2h

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal Type d'épreuve : E : Ecrit – O : Oral

B2.6. Descriptif des enseignements de Master 1^{ère} Année Semestre 8

UE 1 – Enseignements fondamentaux

Théorie du langage et concepts linguistiques (2)

Descriptif :

Même si un grand nombre de phénomènes grammaticaux ne s'expliquent que si l'on sort de la syntaxe pour prendre en considération les conditions de production de l'énoncé (domaine de la pragmatique et de l'énonciation) et l'insertion du locuteur dans son contexte sociohistorique (domaine de la sociolinguistique), les phrases, indépendamment de la situation où elles ont été construites puis extériorisées (sous forme graphique ou orale), sont dotées de propriétés et de régularités descriptibles sur lesquelles peuvent s'entendre tous les locuteurs d'un groupe linguistique donné. Ce sont ces propriétés et régularités que le séminaire a pour objet d'identifier et de décrire, dans sa première partie consacrée à la morphosyntaxe des langues.

La seconde partie, consacrée à la pragmatique, permettra justement de sortir de la syntaxe elle-même, pour poser les problèmes sensiblement différemment. Ce séminaire ne traitera que des questions jugées fondamentales (par ex. : quelles sont les unités de la description grammaticale ? Que veut dire catégorie grammaticale et quelles sont ces catégories et leurs intersections éventuelles, dans une perspective de linguistique générale ? Quelle est le lien, s'il s'en trouve un, entre les fonctions grammaticales et les rôles sémantiques ? Entre ces fonctions et le concept de diathèse ? etc.). Les illustrations seront prises dans une grande variété de langues et de groupes linguistiques, et les étudiants trouveront dans ce cours un cadre général où, le cas échéant, replacer tel ou tel problème rencontré.

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : Un devoir sur table en fin de semestre.

Bibliographie : /

UE 2 – Enseignements transversaux

Langue vivante: anglais pour la linguistique

Descriptif :

Ce cours vise à la maîtrise de l'anglais scientifique et de la terminologie propre aux sciences du langage. Les quatre compétences langagières seront travaillées. Les objectifs visés sont les suivants :

- compréhension de textes (articles scientifiques, chapitres d'ouvrage) et compréhension orale d'enregistrements audio/vidéos en anglais sur la linguistique ;
- développement des capacités rédactionnelles des étudiant.e.s en anglais (par ex., rédaction de résumés scientifiques) ;
- amélioration de la prise de parole à l'oral en anglais – échanges scientifiques, présentations de travaux de recherche.

Bibliographie indicative :

Aarts, Bas, Chalker, Sylvia & Weiner, Edmund (2014) *The Oxford Dictionary of English Grammar*. Second Edition. Oxford: Oxford University Press.

Bearth, Thomas & Fennig, Charles (Eds) (2004) *French/English Glossary of Linguistic Terms*. Dallas, Texas: SIL International. <https://feglossary.sil.org/>

Matthews, Peter (2014) *The Concise Oxford Dictionary of Linguistics*. Third Edition. Oxford: Oxford University Press. (Available online via the University of Tours library website)

Volume horaire : 18h

Modalités de contrôle des connaissances : se reporter au tableau inclus dans ce livret ; des précisions seront apportées en cours par l'enseignante.

Outils informatiques d'analyse linguistique (mutualisé avec AALF)

Descriptif :

L'objectif du cours est de proposer une introduction générale à l'analyse textuelle et à la textométrie (logiciels existants). Le logiciel utilisé dans ce TD est TXM. Ce cours combine des notions linguistiques fondamentales (POS, concordancier, occurrence et cooccurrence), des ateliers pratiques, et un projet didactisé, les étudiants apprendront à importer, analyser et interpréter des données textuelles, ainsi qu'à communiquer efficacement leurs résultats.

Objectifs du Cours :

1. Qu'est-ce que la textométrie ? Domaines d'application.
2. Installation et présentation du logiciel TXM :
3. Gestion et préparation de corpus d'exemples :
4. Analyses textuelles et problématiques de recherche :
5. Visualisation et communication :
6. Applications pratiques et études de cas :

Méthodologie Pédagogique :

1. **Notions théoriques :**
 - Introduction des concepts clés et des techniques utilisés en textométrie.
2. **Travaux Pratiques :**
 - Ateliers de manipulation du logiciel TXM et analyse de corpus. Études de cas et projets

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : Contrôle continu

Bibliographie : /

UE 3 – Aspects de la variation : diachronie et énonciation

Historical Linguistics: principles and methods

Descriptif :

Ce séminaire propose une introduction aux grands principes du changement linguistique ainsi qu'une initiation à la méthode comparative, qui permet la reconstruction d'une proto-langue.

Diverses facettes du changement (phonologique, lexical, sémantique, morphologique et syntaxique) seront abordées dans une perspective générale. Chemin faisant, on montrera les limites, voire le caractère stérile, de l'opposition traditionnelle linguistique interne / externe. Les notions seront illustrées dans diverses langues, indo-européennes ou non (notamment le français et l'anglais).

Les temps forts du séminaire sont au nombre de trois :

– La notion de proto-langue et la méthode comparative ; les étudiants seront ainsi invités à reconstruire une partie de l'inventaire phonologique du proto-polynésien (Crowley 1992) ;

– La théorie du changement sémantique de Traugott et Dasher (2002), qui permet d'intéressantes généralisations éloignant le linguiste de l'ancienne conception du changement sémantique selon laquelle "chaque mot a son histoire" ;

- La théorie de la grammaticalisation, telle qu'elle s'est développée jusqu'à l'étape de la constructionnalisation (Marchello-Nizia 2006).

Suivant le temps disponible, d'autres sujets pourront être abordés, tels que : les conceptions courantes, populaires voire (parfois hélas) savantes, du changement linguistique (Aitchison 1991) ; la théorie de l'évolution lexicale développée par le linguiste francisant Pierre Guiraud, qui remet en question l'arbitraire du signe (Guiraud 1967) ; la théorie de l'écologie du langage du créoliste Salikoko Mufwene (Mufwene 2001).

La langue d'enseignement du séminaire sera essentiellement l'anglais

Modalités de contrôle des connaissances : elles seront précisées en cours par l'enseignante.

Bibliographie indicative :

Aitchison, Jean, 1991. *Linguistic Change: Progress or Decay?* Cambridge: C.U.P.
Crowley Terry, 1992. *An Introduction to Historical Linguistics*. Oxford (etc.) : O.U.P.
Guiraud, Pierre, 1986 [1967]. *Structures étymologiques du lexique français*. Paris : Payot.
Traugott, Elisabeth et Richard B. Dasher, 2002. *Regularity in Semantic Change*. Cambridge : CUP.
Marchello-Nizia, Christiane, 2006. *Grammaticalisation et changement linguistique*. Bruxelles : De Boeck.
Mufwene, Salikoko, 2001. *The Ecology of Language Evolution*. Cambridge : Cambridge University Press.

Lexique et énonciation : construction du sens (mutualisé avec Orléans)

Descriptif :

Sylvester OSU (10h) :

Ce cours vise à développer et approfondir l'analyse contrastive de la construction du sens. Une partie du cours est consacrée à la réflexion sur la structure informationnelle (thématisation, topicalisation, focalisation). On passe d'abord en revue les diverses façons de traiter de ce phénomène complexe en linguistique depuis Gabelentz, 19e siècle et Mathesius, 20e siècle. Puis, dans une approche typologique et fonctionnelle, on propose une manière nouvelle d'aborder la focalisation.

Ce cours est une illustration de l'articulation du lexique en tant que renvoyant à la langue et l'énonciation en tant que renvoyant au discours.

Bibliographie : /

Philippe PLANCHON (10h) :

Considérons le champ lexical des phénomènes naturels : les termes désignant la nature, l'environnement, les noms d'animaux et de végétaux, les parties du corps, les états physiologiques, les fonctions biologiques... Ce vocabulaire est souvent perçu à tort comme une nomenclature purement objective, alors que les langues appréhendent de façon diversifiée ces phénomènes (valeur sémantique, polysémie, métaphores, idiomatismes, mots dérivés). Nous envisagerons cette variation par une approche contrastive et phénoménologique, en mobilisant notamment les concepts de la TOPÉ (domaine notionnel, co-énonciation, faisceau de propriétés physico-culturelles, schéma prédictif, formes schématiques). Ce cours permettra ainsi de montrer que le lexique ne peut être conçu indépendamment de l'énonciation dans la construction du sens.

Bibliographie : /

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : Examen terminal / Ecrit

UE 4 – Séminaires au choix

Linguistique française

Descriptif :

Ce séminaire vise à s'interroger sur un domaine essentiel pour l'étude du fonctionnement de la langue française, à savoir le domaine des verbes du français. Le sens d'un verbe est en effet très sensible à son contexte, et le contexte lui-même peut changer d'interprétation selon le verbe employé. Pour reprendre l'expression de S. Robert, on peut même parler ici de "papillons langagiers". De quels moyens dispose-t-on pour analyser les verbes ? Comment s'organise l'énoncé autour du verbe ? Quelles relations existent entre le verbe et le temps, entre le verbe et le sujet, entre le verbe et l'objet ? L'enjeu est donc de donner une représentation générale du fonctionnement d'un verbe, qui tienne compte de sa polysémie et de la variété des constructions syntaxiques qu'il permet. À cette fin, nous nous appuyons sur les travaux les plus récents réalisés dans le cadre de la TOPÉ (Culioli), et en particulier sur le modèle des formes schématiques. En partant de verbes du français et de l'analyse qu'on peut en proposer, on envisagera ainsi les relations entre différents domaines de la linguistique (sémantique, syntaxe, lexique, énonciation). Cela permettra d'engager une réflexion sur le rôle central que joue le verbe en français lorsqu'il s'agit de la construction des énoncés.

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : se reporter au tableau inclus dans ce livret.

Bibliographie : /

Linguistique anglaise : morphophonologie

Descriptif :

L'accentuation anglaise est particulièrement sensible à la morphologie et aux catégories syntaxiques, et conduit dès lors à s'interroger sur la nature, le comportement et la diversité des unités morphologiques et des catégories : comment le « savoir » morphologique est-il construit ? Les unités morphologiques complémentaires sont-elles équivalentes (préfixes et suffixes, bases et affixes) ? Catégorie et structure morphologique sont-elles indépendantes ? Voici quelques-unes des questions, somme toute assez fondamentales, auxquelles les spécificités de l'accentuation anglaise permettent de réfléchir, dans une perspective qui accorde toute leur importance aux interfaces linguistiques.

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : Contrôle continu (dossiers)

Bibliographie : /

Linguistique africaine

Descriptif :

Ce séminaire montre comment, à travers une description fine et précise, on peut cerner les propriétés spécifiques des langues africaines afin de contribuer à la théorisation en linguistique. On s'intéressera tout particulièrement à l'énoncé complexe et aux types de relation pouvant exister entre les propositions dans de tels énoncés, par exemple dépendance ou hypotaxe, indépendance ou coordination, et enfin interdépendance ou parataxe.

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : Contrôle continu

Bibliographie indicative :

Akinlabi, A. (éd.). 1995). *Theoretical approaches to African linguistics*. Trenton (NJ), Africa World Press.

Atindogbe, G.G. & Chibaka, E.F. (2017). *Proceedings of the 7th WOCAL*, Buea. Mankon (Bamenda, Cameroun), Langaa Research & Publishing. 2 vols.

Bernd, H. & Nurse, D. (éds). (2008). *A linguistic geography of Africa*. Cambridge, Cambridge University Press.

- Bernd, H. & Nurse, D. (éds). (2000). African languages. An introduction. Cambridge, Cambridge University Press.
- Caron, Bernard. (1995). Carnet de bord d'un linguiste I. Le Gré des langues, 8. 65-81.
- Carstens V. & Parkinson, F. (éds.). (2000). Advances in African linguistics. Trenton (NJ), Africa World Press.
- Creissels, Denis. (1991). Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique. Grenoble, Ellug.
- Culioli, A. (1971). Phrase. In Alpha Encyclopédie. Tome 12. Paris, Grange-Batelière. 4643-4644.
- Koelle, S. W. (1853) reprinted Hair, P.E.H. (1963). Polyglotta Africana. Graz, Akademische Druck – U. Verlagsanstalt.
- Kotey, Paul F.A. (éed.). (1999). New dimensions in African linguistics and languages. Trenton (NJ), Africa World Press.
- Manessy, G. & Thomas, J.M.C. (1974). Les langues sans tradition écrite : méthodes d'enquête et de description. Paris: CNRS. 49-74.
- Ndimele, O.M. (éd.). (2016). Multi-disciplinary approaches to the study of African linguistics: A festschrift for Ahmed Halliru Amfani. Port-Harcourt (Nigeria), M&J Grand Orbit Communications Ltd.
- Osu, S. N. (éd.). (2016). Nouveaux regards sur la classification nominale dans les langues africaines. Berne, Peter Lang.
- Platiel, S. & Kabore, R. (1998). Les langues d'Afrique subsaharienne. Paris, Ophrys. Faits des langues 11-12.
- Sebeok, Th. A. (éd.). (1971). Current trends in linguistics: vol. 7 Linguistics in Sub-Saharan Africa. The Hague, Mouton.
- Vaux, Bert & Cooper, Justin. (1999). Introduction to linguistic field methods. München, Newcastle, Lincom Europa.
- Welmers, Wm. E. (1973). African language structures. London, Los Angeles, Berkeley, University of California.

B3.1. Maquette de Master 2^{ème} Année Semestre 9

MASTER 2^{ème} année Semestre 9				
Unité d'Enseignement	Eléments pédagogiques	Volume horaire	Coeff.	ECTS
UE 1 - Enseignements fondamentaux		20h	2	5
V.Rochaix	Sémantique des interactions	20h	2	5
UE 2 - Enseignements transversaux		30h	2	4
S.Gatelais	Langue vivante : anglais pour la linguistique	18h	12	2
J. Popineau	Accompagnement aux techniques de recherche d'emploi (mutualisé avec AALF)	12h	1	2
UE 3 - Variation, énonciation et typologies		60h	3	15
S. Osu	Typologie des langues	20h	2	5
P. Planchon	Linguistique de l'espéranto et des langues construites	20h	2	5
F. Toupin	Langue, discours, opérations de mise en discours	20h	2	5
UE 4 - Séminaires au choix 2 séminaires à choisir dans la liste ci-dessous :		60h	3	6
S. Osu	Linguistique française : invariants langagiers	20h	1	3
F. Toupin	Linguistique anglaise : l'évolution de l'anglais (2)	20h	1	3
J. Popineau	Linguistique allemande	20h	1	3
	Langue, langage et pensée (Visio Orléans)	20h	1	3
Total Semestre 9		170h	9	30

B3.2. Modalités de Contrôle des Connaissances de Master 2^{ème} Année Semestre 9

Unité d'Enseignement	E C TS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type de con trôle	Type d'ép reuve	Durée	Type de con trôle	Type d'é pr eu ve	Durée	Type d'é pr eu ve	Du rée	Type d'ép reuve	Dur ée
Semestre 9	30										
Sémantique des interactions	5	CC			ET	E	2h	E	2h	E	2h
Langue vivante: anglais pour la linguistique	2	CC			ET	E	2h	E	2h	E	2h
Accompagnement aux techniques de recherche d'emploi	2	CC			ET	O	2h	E	2h	E	2h
Typologie des langues	4	CC			ET	E	2h	E	2h	E	2h
Linguistique de l'espéranto et des langues construites	4	CC			ET	E	2h	E	2h	E	2h
Langue, discours, opérations de mise en discours	4	ET	E	2h	ET	E	2h	E	2h	E	2h
Linguistique française : invariants langagiers	3	CC			ET	E	2h	E	2h	E	2h
Linguistique anglaise : l'évolution de l'anglais (2)	3	ET	O	15mn	ET	O	15mn	O	1	O	15mn
Linguistique allemande :	3	CC			ET	E	2h	E	2h	E	2h
(Orléans) application des MCC définies sur maquette des parcours orléanais	3	CC			ET		2h	E	2h	E	2h

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal QP quitus de présence

Type d'épreuve : E : Ecrit – O : Oral,

B3.3. Descriptif des enseignements de Master 2^{ me} Ann e Semestre 9**UE 1 – Enseignements fondamentaux****S mantique des Interactions Verbales****Descriptif :**

La S mantique des Interventions Verbales propose de faire le lien entre le s mantisme de verbes qui conceptualisent les forces illocutionnaires et le s mantisme des  nonc s que les actes de parole produisent. Situ    l'interface de la s mantique et de la pragmatique, ce cours propose aux  tudiants du master Linguistique Avanc e et Description des Langues de s'appuyer sur ce cadre pour conduire une analyse conceptuelle de certains actes de langage en lien avec leurs r alisations discursives dans diff rentes langues et cultures.

Bibliographie indicative :

- Austin, J.-L. (1962), *How to Do Things With Words*, Oxford University Press, Oxford.
- Galatanu, O. (2012), « De la menace illocutionnaire aux actes illocutionnaires « mena ants ». Pour une s mantique de l'interaction verbale », *Studii de lingvistic * 2, 2012, 59 – 79
- Galatanu, O (2017), *La s mantique des possibles argumentatifs. G n ration et (re)construction du sens discursif*, Bruxelles, Bern, Berlin, New York, Oxford, Wien, Peter Lang, collection GRAMM-R, t. 45
- Galatanu, O. (2020), « Construction s mantico-discursive et polyfonctionnalit  identitaire de REMERCIER dans les lettres des patients d'un service de r animation », *Langage et soci t *, vol. 169, no. 1, 2020, pp. 81-102.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2005), *Le discours en interaction*, Armand Colin, Paris.
- Moeschler, J. (1996), *Th orie pragmatique et pragmatique conversationnelle*, Armand Colin, Paris.
- Searle, J. (1969), *Speech Acts*, Cambridge University Press, Cambridge;
- Searle, J. (1983), *Intentionality: an Essay in the Philosophy of Mind*, Cambridge University Press, Cambridge
- Searle, J. (1999), *Mind, Language and Society*, Weindfeld & Nicolson, London

Modalit s de contr le des connaissances :

UE 2 – Enseignements transversaux**Langue vivante: anglais pour la linguistique**

Volume horaire : 20h

Modalit s de contr le des connaissances : Contr le continu

Bibliographie : /

Accompagnement aux techniques de recherche d'emploi (mutualis  avec AALF)**Descriptif :**

D finition et description des d bouch s apr s un master de linguistique ; connaissance du march  et des m tiers; explication sur les poursuites d' tudes ; explication des d bouch s secondaires ; enqu te sur les anciens  tudiants (sondages et questionnaires de la MOIP)

Volume horaire : 12h

Modalit s de contr le des connaissances :

Bibliographie : /

UE 3 –Aspects de la variation : typologie et énonciation

Typologie des langues

Descriptif :

Ce cours vise à examiner les différents moyens par lesquels différentes langues du monde représentent des phénomènes similaires, voir par exemple, l'expression de la négation, du genre ou encore la construction verbale. Il se veut énonciativiste, dans la perspective culiolienne, et se donne comme objectif ultime de chercher les invariants inter-langues. Ainsi, en partant des invariants intra-langues, on cherchera les mécanismes de fonctionnement généralisables aux diverses langues que l'on sera amené à examiner. Ce cours a comme préoccupation centrale la construction du sens.

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : Contrôle continu

Bibliographie :

Pour poursuivre la réflexion...

Comrie, Bernard. (1989). *Language universals and linguistic typology*. 2nd ed. Chicago, The University of Chicago Press.

Croft, William. (1990). *Typology and universals*. Cambridge, Cambridge University Press.

Givon, Talmy. (1984). *Syntax: a functional-typological introduction*. Vol. I. Amsterdam, John Benjamins.

Givon, Talmy. (1990). *Syntax: a functional-typological introduction*. Vol. II. Amsterdam, John Benjamins.

Feuillet, Jack. (2004). *Introduction à la typologie linguistique*. Paris, Honoré Champion.

Floritic, Franck. (dir.). (2010). *Essais de typologie et de linguistique générale*. Mélanges offerts à Denis Creissels. Lyon, ENS éditions.

Lazard, Gilbert. (2001). *Études de linguistique générale : typologie grammaticale*. Paris, Peeters. Osu, S.N., Col, G., Garric, N., Toupin, F. (éds). (2010). *Construction d'identité et processus d'identification*. Berne, Peter Lang.

Sauzet, Patrick & Zribi-Hertz, Anne. (dirs.). (2003). *Typologie des langues d'Afrique et universaux de la grammaire*. Vol. I : approches transversales, domaine bantou. Paris, L'Harmattan.

Sauzet, Patrick & Zribi-Hertz, Anne. (dirs.). (2003). *Typologie des langues d'Afrique et universaux de la grammaire*. Vol. II : Benue-kwa, wolof. Paris, L'Harmattan.

Sörös, Anna & Marchello-Nizia, Christiane. (éds.). (1999). *Typologie des langues, universaux linguistiques*. Actes du colloque organisé les 27 et 28 novembre 1998 par l'Université Paris X – Nanterre, l'IUF et l'ENS Fontenay-St. Cloud. Numéro spécial de LINX.

Linguistique de l'espéranto et des langues construites

Descriptif :

Ce séminaire vise à engager une réflexion sur la planification interlinguistique dans ses aspects théoriques et appliqués. On envisagera les principales typologies des langues construites, afin de les présenter selon leur statut, leurs finalités, leurs principes, et la variété de leurs constructions. On considérera par ailleurs différents niveaux d'analyse linguistique (phonologie, morphologie, lexicale, sémantique, syntaxe) afin de mettre en relief les choix opérés dans ces projets de langues, et la façon dont un projet de langue peut être construit. Puis on envisagera certains projets parmi les mieux aboutis (en particulier, l'espéranto), afin de considérer la cohérence et la stabilité des systèmes linguistiques élaborés. Le séminaire visera enfin à discuter certaines questions en se centrant sur l'exemple de l'espéranto, dans les domaines de la didactique, de la traduction, des représentations culturelles et de l'évolution des langues.

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : Examen terminal (écrit)

Bibliographie :

ALBANI, Paolo & BUONARROTI, Berlinghiero (2001), *Dictionnaire des langues imaginaires*. Paris : Belles Lettres.

AUROUX, Sylvain (2000), "Les langues universelles". In S. Auroux (dir), *Histoire des idées linguistiques*, Tome 3, Bruxelles / Liège : Pierre Mardaga Éditeur, pp. 377-396.

- BLANKE, Detlev (2019), "Comment s'informer sur la littérature spécialisée en interlinguistique et en espérantologie", *Cahiers de l'ILSL*, 61, pp.27-50.
- ECO, Umberto (1994), *La recherche de la langue parfaite dans la culture européenne*, Paris : Ed. du Seuil.
- FIEDLER, Sabine & BROSCH, Cyril R. (2022), *Esperanto – Lingua Franca and Language Community*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- GOBBO, Federico (2017), "Are planned languages less complex than natural languages?", *Language Sciences*, 60, 36-52.
- KOUTNY, Ilona (2019), "Caractérisation typologique de l'espéranto comme langue naturelle", *Cahiers de l'ILSL*, 61, pp.111-137.
- LIBERT, Alan Reed (2003), *Mixed artificial languages*. München : Lincom Europa.
- LIU, Haitao (2006), "Neutrality of International Languages", *Journal of Universal Language*, 7, 37-64.
- MARTINET, André (1946), "La linguistique et les langues artificielles", *Word*, 2:1, 37-47.
- MONNEROT-DUMAINE, Marcel (1960), *Précis d'interlinguistique générale et spéciale*. Paris : Librairie Maloine.
- PERELTSVAIG, Asya (2017), "Esperanto Linguistics : State of the Art", *Language Problems and Language Planning (LPLP)*, 41(2), 168-191.
- PIRON, Claude (1994), *Le défi des langues – Du gâchis au bon sens*. Paris : L'Harmattan.
- STRIA, Ida (2015), *Towards a linguistic worldview for artificial languages*. Thèse de doctorat, Université Adam-Mickiewicz de Poznań, Ed. Wydział Neofilologii UAM w Poznaniu.
- VAN OOSTENDORP, Marc (2001), "Constructed Language and Linguistic Theory". In K. Schubert, *Planned Languages: from concept to reality*, Bruxelles : Vlekho, 203-222.

Langue, discours, opérations de mise en discours

Descriptif :

Le fil conducteur de ce cours sera le phénomène linguistique de l'anaphore. La première partie du séminaire l'abordera d'un point de vue descriptif, à travers ses principales formes de marquage identifiées et analysées par de nombreux linguistes : l'anaphore par ellipse, l'anaphore nominale, l'anaphore par proforme. La seconde partie du séminaire abordera l'anaphore d'un point de vue théorique, celui de la Théorie Métaopérationnelle, théorie énonciative développée par Henri Adamczewski, ses collaborateurs et ses étudiants, à l'Université de Paris 3 à partir des années 1970. Au fil des études de cas, le principal point fort de la théorie, à savoir la pragmatique métaopérationnelle basée sur la notion de connivence linguistique, sera mis en relief.

Le phénomène linguistique de l'anaphore sera observé et discuté dans les deux langues de travail du séminaire, à savoir le français et l'anglais ; aussi souvent que possible, une perspective contrastive sera adoptée. La langue d'enseignement du séminaire sera le français.

Modalités de contrôle des connaissances :

Un devoir maison est attendu. Pendant le semestre, les étudiants devront rédiger un dossier où ils présenteront deux facettes/aspects de l'anaphore dans une langue de leur choix, obligatoirement autre que l'anglais et le français.

Bibliographie indicative :

Une bibliographie très conséquente sera fournie en cours. Avant ou pendant le séminaire, il est recommandé aux étudiants de lire ces deux numéros récents de revues de grande qualité, entièrement consacrés à l'anaphore: Gardelle Laure, Caroline Rossi et Laurence Vincent-Durroux L. (éds.), 2019. *La gestion de l'anaphore en discours. Cahiers de praxématique* 72.

Gardelle Laure et Laurence Vincent-Durroux (éds.), 2022. *Anaphore et pronoms en anglais : convergences, différences et complémentarité de quelques approches linguistiques. Corela*, HS 35.

Linguistique française : invariants langagiers**Descriptif :**

La conception saussurienne selon laquelle la valeur d'un signe linguistique se détermine dans sa différence par rapport à d'autres signes est ici réinterprétée dans les termes d'Antoine Culioli pour qui dans l'activité de langage l'altérité est de fondation.

Ce séminaire a, par conséquent, un double objectif : 1) étudier les unités de la langue française afin de dégager l'invariant linguistique (la spécificité) qui les caractérise au-delà de la diversité de leurs emplois et de leurs valeurs sémantiques ; 2) montrer comment une unité donnée met en jeu l'altérité à travers son mode de fonctionnement spécifique, abstrait et invariant.

Ce séminaire aborde ainsi la problématique de la polysémie en français.

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : Contrôle continu

Bibliographie :

Pour prolonger la discussion :

Ashino, Fumitake, Franckel, Jean-Jacques, Paillard, Denis. (2017). Prépositions et rection verbale : étude des prépositions avec, contre, en, par, parmi pour. Bernes, Peter Lang.

Cadiot, Pierre, Visetti, Yves-Marie. (2001). Pour une théorie des formes sémantiques : motifs, profils, thèmes. Paris, Presses Universitaires de France.

Culioli, Antoine. (1997). Subjectivité, invariance et déploiement des formes dans la construction des représentations linguistiques. In Fuchs, C. & Robert, S. (éds.), Diversité des langues et représentations cognitives. Paris, Ophrys.

Culioli, Antoine. (1999). Non mais, des fois. In Culioli, A. Pour une linguistique de l'énonciation : domaine notionnel. Tome 3. Paris, Ophrys. 135-141.

Dobrovie-Sorin, Carmen, Beyssade, Claire. (2004). Définir les indéfinis. Paris, CNRS.

François, Jacques (2007), Pour une cartographie de la polysémie verbale. Leuven / Paris, Peeters.

Kleiber, Georges. (1999). Problèmes de sémantique : la polysémie en question. Villeneuve d'Ascq (Nord), Presses Universitaires du Septentrion.

Paillard, Denis. (2000). A propos des verbes "polysémiques" : identité sémantique et principes de variation. In François, J. (dir.), Sémantique du lexique verbal, Presses Universitaires de Caen, 99-120.

Pauly, Emilie. (2010). La polysémie : réflexion théorique, méthodologique et application à la lexicographie.

L'exemple des verbes <aller>, <partir>, et <tirer> en français contemporain. Paris, L'Harmattan.

Robert, Stéphane. (éd.). (2003). Perspectives synchroniques sur la grammaticalisation : polysémie, transcategorialité et échelles syntaxiques. Paris, Peeters.

Vogüé, Sarah de. (1987). La conjonction si et la question de l'homonymie. BULAG 13. 105-189.

Victorri, Bernard, Fuchs, Catherine. (1996). La polysémie : construction dynamique du sens. Paris, Hermès.

Linguistique anglaise : l'évolution de l'anglais (2)**Descriptif :**

Ce séminaire optionnel propose un prolongement de la réflexion sur l'évolution de l'anglais entamée en Master 1. Il se concentrera sur la période historique du moyen-anglais (1150-1500), et l'anglais moderne précoce (1500-1750) pourra aussi être abordé. Le moyen-anglais est la période réputée avoir connu les changements les plus nombreux et les plus spectaculaires, et son étude est passionnante.

Différents domaines de la langue anglaise seront abordés (phonétique/phonologie, morphosyntaxe, lexique) et les principaux changements seront retracés, en prenant appui sur les principes de la linguistique historique étudiés en M1 (cf. "Historical linguistics: principles and methods").

Des textes des périodes concernées seront lus (parfois dans des manuscrits), analysés linguistiquement et traduits afin d'illustrer les changements décrits, mais aussi afin de fournir le contexte socio-historique, culturel, en dehors duquel le changement ne se comprend pas (*a language changes because it is made to function in a different kind of society*, Dick Leith).

La langue d'enseignement du séminaire sera l'anglais.

Pré-requis pour ce séminaire :

Il est nécessaire d'avoir suivi le séminaire optionnel de M1 "L'évolution de l'anglais [1]".

Modalités de contrôle des connaissances : elles seront précisées en cours par l'enseignante.

Bibliographie indicative :

Barber, Charles, 1993. *The English Language: a Historical Introduction*. Cambridge University Press.
Hogg, R.M. (general ed.), 1992. *The Cambridge History of the English language*, Vols. II (1066-1476) et III (1476-1776). Cambridge : Cambridge University Press.
Leith, Dick, 1997. *A Social History of English Language*. Londres & New York : Routledge.
Stévanovitch, Colette, 1997. *Manuel d'histoire de la langue anglaise des origines à nos jours*. Paris : Ellipses.

Linguistique allemande

Ce cours propose une introduction aux principaux aspects de la linguistique allemande, à savoir la phonétique, la morphologie, la syntaxe, la sémantique, la pragmatique et la sociolinguistique de la langue allemande. Le cours vise à fournir un panorama des structures et des fonctions de la langue allemande ainsi qu'une introduction à l'évolution historique de cette langue.

Objectifs du Cours

À la fin de ce cours, les étudiants seront capables de :

1. Décrire les principaux traits phonétiques de l'allemand.
2. Analyser les structures morphologiques de l'allemand.
3. Comprendre les principes de la syntaxe allemande.
4. Expliquer les aspects sémantiques et pragmatiques de l'allemand.

Volume horaire : 20h

Modalités de contrôle des connaissances : CC

Bibliographie indicative

Duden - Deutsches Universalwörterbuch: Das große Bedeutungswörterbuch.

Athias, J. (1995). Linguistique et didactique de l'allemand : évolution des théories et applications pédagogiques. Masson/A. Colin.

Helbig, G., & Buscha, J. (2001). Deutsche Grammatik: ein Handbuch für den Ausländerunterricht. Dans Verlag Enzyklopädie eBooks.

Neubauer, K. (1999). Helbig, Gerhard : Grammatik und Lexikon. Info DaF. Informationen Deutsch Als Fremdsprache/Informationen Deutsch Als Fremdsprache, 26(2-3), 204-205. <https://doi.org/10.1515/infodaf-1999-2-346>

Wiese, R. (2010). Phonetik und Phonologie. UTB GmbH

B3.4. Maquette de Master 2^{ me} Ann e Semestre 10

MASTER 2 ^{�me} ann�e Semestre 10				
Unit� d'Enseignement	El�ments p�dagogiques	Volume horaire	Coeff.	ECTS
	Enseignements fondamentaux Cat�gories en linguistique et transcat�gorisation	CM - 20h	2	4
	M�moire de recherche	-	10	26
Total Semestre 10			12	30

B3.5. Modalit s de Contr le des Connaissances de Master 2^{ me} Ann e Semestre 10

Unit� d'Enseignement	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES					
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2			
		Type de contr�le	Type d'�preuve	Dur�e	Type de contr�le	Type d'�preuve	Dur�e	Type d'�preuve	Dur�e	Type d'�preuve	Dur�e		
Semestre 10	30	CC											
Cat�gories en linguistique et transcat�gorisation	4	CC			ET	E	2h	ET	2h	ET	2h		
M�moire de recherche	26	ET	E & O					E & O					

Type de contr le : CC : Contr le Continu – ET : Examen Terminal

Type d' preuve : E : Ecrit – O : Oral,

B3.6. Descriptif des enseignements de Master 2^{ème} Année Semestre 10

UE1 - Enseignements fondamentaux

Catégories en linguistique et transcatégorisation

Descriptif :

En linguistique contemporaine, les unités de langue sont souvent considérées comme appartenant à des catégories linguistiques et étiquetées comme telles. Par exemple, en français, *beaucoup* est considéré comme un adverbe tandis qu'*avoir* est affecté à la catégorie de verbes ; le suffixe *-rai* est présenté comme la marque du futur et *la* comme la marque du genre féminin.

Ce séminaire tente de montrer au contraire que les unités de langue n'appartiennent pas à une catégorie spécifique mais ont un fonctionnement susceptible de mettre en jeu des phénomènes relevant de telle ou telle catégorie.

La réflexion s'appuiera sur les catégories syntaxiques (nom, verbe, adjectif, etc.), les catégories sémantiques (massif, comptable), les catégories par prototype puis débouchera sur l'approche culiolienne du fonctionnement des unités en discret, dense et compact.

Bibliographie

- Aristote. (1984). *Organon. 1. Catégories. II. De l'interprétation*. Paris, J. Vrin. (Trad. De J. Tricot).
- Culioli, Antoine, Desclés, Jean-Pierre. (1981). *Systèmes de représentations linguistiques et métalinguistiques : les catégories grammaticales et le problème de la description de langues peu étudiées. Rapport de l'UNESCO*. Université de Paris 7.
- Vogüé, Sarah de. (1989). Discret, dense, compact : les enjeux énonciatifs d'une typologie lexicale. La notion de prédicat ERA 642. 1-39.
- Franckel, Jean-Jacques. (1989). *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*. Genève, Paris, Droz. (pp.42-47).
- Fuchs, Catherine. (1991). *Les typologies de procès*. Paris, Klincksieck.
- Fuchs, Catherine, Léonard, Anne-Marie. (1979). *Vers une théorie des aspects : les systèmes du français et de l'anglais*. Paris, Mouton, EHESS.
- Kleiber, Georges. (1999). *Problèmes de sémantiques : la polysémie en questions*. Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires de Septentrion. (chapitre IV).
- Rosch, Eleanor. (1975). Cognitive reference points. *Cognitive Psychology* 7, 532-547.
- Vendler, Zeno. (1967). *Linguistics in philosophy*. New York, Cornell University Press.

MCC: contrôle continu (écrit/oral)

Volume horaire : 20h

Mémoire

Ce travail implique la rédaction d'un mémoire de recherche de 30.000 mots environ, écrit en français et dont le sujet aura été préalablement défini avec le/la directeur/-trice de recherche en début d'année. Il est rendu sous forme tapuscrite et donne lieu à une soutenance orale en français devant un jury d'au moins 2 membres. Pour trouver leur directeur/-trice de recherche et définir leur sujet de recherche, les étudiants sont invités à prendre contact le plus tôt possible avec les membres de l'équipe pédagogique du Master, en fonction de leurs spécialités respectives (cf. supra, équipe pédagogique du Master).

Les mémoires qui auront recueilli une note supérieure ou égale à 15/20 sont déposés électroniquement à la bibliothèque (SCD) et sont consultables sur le site du SCD par l'ensemble de la communauté scientifique :

Bibliothèques >

En outre, les étudiants devront manifester leur capacité à s'intégrer dans une équipe de recherche et participer à ses travaux pendant ce semestre.

Il est recommandé à chaque étudiant.e d'insérer après la page de titre de son mémoire l'attestation suivante :

« Je soussigné.e [prénom, NOM] certifie qu'il s'agit d'un travail original et que toutes les sources utilisées ont été indiquées dans leur totalité. Je certifie, de surcroît, que je n'ai ni recopié ni utilisé des idées ou des formulations tirées d'un ouvrage, article ou mémoire, en version imprimée ou électronique, sans mentionner précisément leur origine et que les citations intégrales sont signalées entre guillemets. »

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Réunions de rentrée des étudiants du Master LADL (obligatoire)	Jeudi 5 septembre 2024 à partir de 14h00
Inscriptions pédagogiques	Du 31 août au 9 septembre 2024
Début des cours du 1 ^{er} semestre	A partir du 9 septembre 2024
L'Université fait sa rentrée	26 septembre 2024 à partir de 13h
Vacances d'automne	Du 29 octobre au 3 novembre 2024
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 23 décembre 2024 au 5 janvier 2025
<u>Examens du 1^{er} semestre :</u>	Du 2 au 20 décembre 2024 Du 6 au 11 janvier 2025
Début des cours du 2 ^{ème} semestre	A partir du 13 janvier 2025
Vacances de février	Du 17 au 23 février 2025
Vacances de printemps	Du 14 au 27 avril 2025
<u>Examens du 2nd semestre :</u>	Du 7 au 11 avril 2025 Du 28 avril au 16 mai 2025
Rattrapages (2^{nde} session)	Du 16 au 28 juin 2025

NOTES



 univ-tours.fr

Faculté de lettres & langues

Site des Tanneurs

3, rue des Tanneurs - 37000 Tours Cedex 01



Bonne rentrée



Rentrée étudiante



MASTER